

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 14 décembre 2022**

L'an deux mille vingt-deux et le 14 décembre à 18h, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué en date du 06 décembre 2022, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence d'Alexandra BUTEL, première adjointe, pour le maire démissionnaire.

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 11
Nombre de suffrages exprimés : 12

Nombre de voix pour : 10
Nombre de voix contre :
Nombre d'abstentions : 02

Présents : Alexandra BUTEL, Marie-Jo CAYOL, Cécile LAPEYRE, Jean LAPEYRE, Alain LAURENS, Alain MANIVEL, Stéphane PATRAS, Jean-Marie PRAYER, Jacqueline PUGET, Marie-Paule ROGOU, Jean-Louis SERRES

Excusés/pouvoirs : Amélie MARRIQ (pouvoir donné à MP. ROGOU),

Absents : Fabien SERRES

Secrétaire de séance : Jean-Marie PRAYER

Objet : Marché à bons de commande pour travaux de voirie

Considérant le marché à bons de commande signé avec l'entreprise ROUTIERE DU MIDI suite à la délibération n°2022-055 du 19/05/2022,

Considérant la démission des conseillers municipaux élus lors des élections municipales de 2020,

Considérant les élections complémentaires de juillet 2022,

Considérant l'abrogation des délibérations 2020-034 du 03/07/20, 2021-143 du 18/11/21 et la nouvelle délibération 2022-074 du 21/07/21, le pouvoir de signature de Mme Marie-Paule ROGOU (maire en fonction à cette période) avait été réduit à un montant de 10 000 euros concernant la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords cadre.

Considérant la démission du Maire le 08/11/2022,

Il est proposé au conseil municipal de délibérer afin de déléguer à Mme BUTEL toute décision concernant la prise en charge de ces factures.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **Autorise** Alexandra BUTEL, 1^{ère} adjointe, à signer les documents relatifs au paiement des factures liées au marché susmentionné.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

Pour le maire démissionnaire, la
première adjointe,

Alexandra BUTEL

Transmis et reçu en Préfecture le : 22-12-2022
Publié le : 22-12-2022
Affiché le : 22-12-2022

